

révélant par miséricorde à l'humanité. Mystère implique *secret*, mais aussi *révélation* et *initiation*, une révélation qui se fait dans le Christ et qui passe aujourd'hui par l'Église : le Christ est le mystère de Dieu, l'Église est le mystère du Christ, les sacrements et tout le culte chrétien sont mystère.

Sans doute, certains aperçus de dom Casel sont-ils aujourd'hui dépassés, certains rapprochements avec les cultes à mystère du paganisme, excessifs. Mais l'idée fondamentale de dom Casel a gardé toute sa richesse, et le concile Vatican II, dans la Constitution sur la liturgie, a fait sienne son intuition profonde : le culte chrétien n'est pas pure extériorité, une sorte d'étiquette de cour, un cérémonial, mais une manière mystérieuse pour le Christ d'être réellement présent et agissant dans son Église.

Ce que le pape S. Léon exprimait dans une formule lapidaire : « Ce qui a été visible de notre Rédempteur est passé dans les Mystères », dom Casel le montre à travers l'ensemble du culte chrétien, l'année et le jour liturgiques. De ce point de vue, l'ouvrage de dom Casel n'est pas seulement un jalon dans la rénovation de la liturgie, mais il garde aujourd'hui encore sa valeur.

La préface de dom B. Neunheuser à cette 3^e édition (pp. IX-XXV) situe en perspective historique dom Casel et son œuvre, ainsi que les débats et les oppositions que cette œuvre a provoqués, les éclaircissements et approfondissements qu'elle a suscités, et ce que lui doivent le mouvement liturgique d'après-guerre et la réforme décidée par Vatican II.

J. EVENOU

MARTIMORT, A.-G. *Les diaconesses. Essai historique*. Roma, Ed. Liturgichse, (Bibliotheca « Ephemeries Liturgicae », Subsidia, 24), 1982, 277 p.

Les travaux n'ont pas manqué sur l'histoire des diaconesses, le dernier en date, particulièrement documenté, étant celui de R. Gryson : *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne*, paru en 1972. Le présent ouvrage reprend l'ensemble de cette documentation, l'étend aux formulaires liturgiques de l'Orient et

de l'Occident et prolonge l'enquête jusqu'au moyen âge et même au-delà à travers la littérature théologique et canonique.

Très méthodiquement, l'enquêteur interroge les textes du Nouveau Testament, les documents du 2^e s. et des débuts du 2^e, passe en revue les diverses zones géographiques des Églises de langues grecque et orientales, avant d'interroger les documents et témoignages, plus pauvres, de l'Église latine.

Chemin faisant, c'est une excellente leçon de critique documentaire que donne l'auteur. Le mot diaconesse recouvre, suivant les textes, les régions et les époques, des réalités bien différentes : femme assurant, d'après le N.T., un ministère d'assistance, d'hospitalité, aux contours imprécis, femme de diacre, veuve, moniale, abbesse, titre honorifique... Chaque document est passé au crible d'une méthode rigoureuse : il est dégagé des réinterprétations ultérieures qui lui font dire ce qu'il ne dit pas (« les textes du N.T. trouvent leur intérêt principal dans la valeur rétrospective qu'on leur assurera par la suite », p. 21) ; il est situé dans son contexte historique et géographique : ce qui est attesté à un endroit donné ne peut, sans plus, être appliqué à une Église voisine, qui a son histoire, sa sensibilité, ses besoins propres. C'est ainsi que l'on voit un ministère de diaconesse s'imposer et se développer dans les contrées d'Orient où la nudité des femmes, de règle pour les baptêmes, est choquante si elle est vue des hommes : la femme est ainsi appelée à se substituer au diacre dans le rôle qui est le sien au baptême. Mais quand le baptême des adultes ne sera plus qu'un souvenir, l'institution de diaconesses n'aura plus de raison d'être, sinon à l'état d'organe-témoin dans les livres liturgiques : « on recopie, durant parfois des siècles, des *ordines* qui ne sont plus usités » (p. 165) et le Pontifical Romain n'a-t-il pas maintenu jusqu'en 1962 un rite de dégradation d'un évêque ? Le rituel de l'ordination des diaconesses dans les *Constitutions Apostoliques* comporte l'imposition des mains comme pour les diacres et requiert la présence des prêtres et des diacres. « Ce rituel est-il l'œuvre factice du compilateur ou l'usage réel d'une église locale ? » (p. 71). C'est du moins à lui que la liturgie byzantine a emprunté l'imposition des mains, mais au 12^e s. on n'ordonnait plus de diaconesse, le terme s'appliquant à des femmes de communautés ascétiques.

La récolte documentaire dans l'Église latine est pauvre.

L'apparition de diaconesses en Gaule et à Rome aux 4^e et 5^e s. se heurte à l'opposition des Conciles. Le mot recouvre d'ailleurs la plus grande diversité, et au IX^e s., la confusion est complète entre diaconesses, abbesses et veuves. Le souvenir des diaconesses survit à leur désuétude : Abélard en témoigne à propos d'Héloïse. Le plus curieux de cette histoire est sans doute la résurgence des diaconesses chez les chartreuses, avec le privilège de porter l'étole et de chanter l'épître à la messe conventuelle.

Contrairement à R. Gryson, E. Théodorou et C. Vagaggini, l'auteur récuse l'assimilation des diaconesses aux diacres : « Jamais pour ordonner une diaconesse on n'a utilisé le même texte que pour le diacre... Les ressemblances superficielles ne doivent donc pas faire illusion » (p. 249). Chez les Chaldéens, où les diaconesses exerçaient un ministère liturgique pour le baptême des femmes, le rituel d'ordination est net : « l'évêque prie, posant la main sur sa tête (de la diaconesse), non comme pour une chirotonie, mais pour une bénédiction ». En transposant dans notre terminologie, on pourrait dire qu'il ne s'agit pas d'une ordination comme pour le diacre, mais d'une institution.

On pourra trouver bien négatifs les résultats de cette enquête, qui est une leçon excellente d'acribie rigoureuse. On souscrira volontiers à la conclusion : « il est difficile d'éviter l'anachronisme lorsqu'on veut résoudre les problèmes du présent par des solutions d'un passé depuis longtemps révolu » (pp. 253-254). C'est une mise en garde de prudence qui ne préjuge pas de solutions nouvelles pour une situation nouvelle et c'est là du moins que le dossier critique ici rassemblé a un côté positif : comme elle l'a fait dans le passé, l'Église doit aujourd'hui savoir « inventer » pour reconnaître et promouvoir le service des femmes dans l'Église.

Une question de curiosité : dans *L'annonce faite à Marie* (A III, sc III), Paul Claudel fait revêtir à Violaine, « le costume des moniales de Monsanvierge, à peu près, moins le manipule seul, le costume qu'elles portent au chœur, la dalmatique du diacre qu'elles ont privilège de porter, quelque chose du prêtre, elles-mêmes hosties... » Où l'imagination du poète a-t-elle puisé ? Aurait-il connu le cérémonial de Dom Le Masson ?

Jean EVENOU